

L'EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MAUGES COMMUNAUTE ET SES 6 COMMUNES SONT INVESTIES COLLECTIVEMENT DANS LE PROGRAMME « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE ».

Cette démarche d'amélioration continue proposée par l'ADEME, permet aux collectivités de mieux structurer leurs plans d'action sur la transition écologique, que ce soit sur les énergies renouvelables, les mobilités, la sobriété énergétique ou encore la sensibilisation.



En 2022, 5 communes et Mauges Communauté ont obtenu 2 étoiles au label « Climat-Air-Énergie ».

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- ✓ Engager une démarche collective de labellisation avec les communes
- ✓ Rendre le territoire attractif, durable et améliorer le cadre de vie
- ✓ Viser la sobriété énergétique et environnementale du bloc local
- ✓ Renforcer la résilience du territoire face au changement climatique

ACTIONS

- 1 Transcrire les enjeux climat-air-énergie dans les documents de planification
- 2 Définir une stratégie patrimoniale qui implique la sobriété et l'efficacité énergétique
- 3 Soutenir et promouvoir le développement des énergies renouvelables
- 4 Développer les mobilités douces et les alternatives aux déplacements motorisés

CHIFFRES CLÉS

20%

DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ANNUELLE DE SÈVREMOINE EST CONSACRÉE AU FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.

77 000 m²

DE BÂTIMENTS COMMUNAUX À MONTREVAULT-SUR-ÈVRE.



RATIO DE SURFACE DE BÂTIMENTS COMMUNAUX PAR HABITANT
(source : TBMaestro) :

MAUGES-SUR-LOIRE	5,8m ² /hab.
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	4,8m ² /hab.
SÈVREMOINE	4,3m ² /hab.

Moyenne des collectivités auditées par TBMaestro : 3,2 m²/ hab.

ZOOM

SUR QUELQUES ACTIONS

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ENTRE LES COMMUNES ET MAUGES COMMUNAUTÉ

Porteur : **Mauges Communauté et ses 6 communes**
 Périmètre : **Mauges Communauté**
 Cibles : **Le bloc local : Mauges Communauté et ses 6 communes**

Des comités de coordination réguliers avec les communes
 Toutes les deux semaines, les chargés de mission énergie climat des communes et de Mauges Communauté se réunissent pour coordonner leurs actions et les mettre en œuvre de manière efficace.

Chaque année, un séminaire Territoire Engagé Transition Ecologique

En juin dernier, plus de 200 élus et agents étaient réunis pour échanger sur la transition écologique. Un ciné-débat avec le géographe Martin Vanier a été organisé. Il y avait également des ateliers et retours d'expérience sur la commande durable, l'écoconstruction, la qualité de l'air ou encore les mobilités.



Lancement de la Mauges Académie

Depuis le printemps 2024, Mauges Communauté et les communes proposent une newsletter aux agents et élus afin de participer à des formations et ateliers sur les transitions. La transition écologique fait partie des principaux thèmes abordés (fresques, visites de sites de production EnR, ateliers 2 Tonnes, Moocs etc.).

Transition écologique : un label décerné aux communes des Mauges



Les représentants de Mauges Communauté et des communes nouvelles ont reçu le label « Climat - Air - Énergie ».

Mauges Communauté et cinq de ses six communes ont reçu récemment à Bordeaux le label « Climat - Air - Énergie ». Cette récompense couronne leurs efforts pour contribuer à la transition écologique et énergétique.

Mauges Communauté et les six communes collectivement ont initié la démarche « Territoire engagé des collectivités ». Les élus ont reçu officiellement des mains de l'Agence de l'Environnement et du Climat au label « Climat - Air - Énergie » au début des 45 autres communes de la région.

Le label « Climat - Air - Énergie » permet d'évaluer la situation de l'air énergie territoriale.

Le label « Climat - Air - Énergie » permet d'évaluer la situation de l'air énergie territoriale.

Le label « Climat - Air - Énergie » permet d'évaluer la situation de l'air énergie territoriale.

Courrier de l'Ouest - 02.06.2023

LES COMMUNES AGISSENT SUR PLUSIEURS LEVIERS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

Porteur : **Les communes**
 Périmètre : **Communes**
 Cibles : **Services des communes et habitants**

2 EXEMPLES PARMIS TOUTES LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LES COMMUNES

Consultation citoyenne à Orée d'Anjou pour créer des itinéraires vélo sécurisés

A la suite de l'enquête sur les mobilités lancée par Mauges Communauté, la commune d'Orée-d'Anjou organisé un atelier participatif pour définir les orientations et la stratégie du schéma des mobilités actives. Les habitants étaient invités à réfléchir sur les itinéraires prioritaires et les lieux de stationnement les plus pertinents.



Les communes et Mauges Communauté alimentent leurs bâtiments avec de l'électricité issue des énergies renouvelables:

Depuis janvier 2024, une partie des bâtiments publics communaux sont fournis en électricité produite grâce à l'éolien et au photovoltaïque. En adhérant au groupement d'achat du SIEM, les communes ont souscrit à un contrat proposant de l'électricité à « haute valeur environnementale ». Désormais, une grande part des bâtiments communaux (écoles, mairies, bibliothèques etc.), sont alimentés par une énergie renouvelable. Mauges Communauté va encore plus loin dans la démarche puisque la collectivité a signé avec Enercoop via l'offre « Electricité des Mauges », une énergie locale en plus d'être renouvelable.

DES SCHEMAS DIRECTEURS IMMOBILIERS ET ÉNERGÉTIQUES POUR SUIVRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS ET LES RÉDUIRE

Porteur : **Mauges Communauté et ses 6 communes**
 Périmètre : **Mauges Communauté**
 Cibles : **Patrimoine immobilier des communes et de Mauges Communauté**

Dans un objectif de rationaliser le patrimoine immobilier des collectivités et améliorer sa gestion énergétique, les communes ont réalisé des schémas directeurs immobiliers énergétiques (SDIE).

Cet outil permet de structurer une stratégie à court, moyen et long terme sur la gestion du bâti et les besoins de la collectivité. Les communes ont recruté par la suite des économistes de flux, chargés de la gestion des consommations en énergie. Également, Mauges Communauté a recruté un agent chargé du suivi des bâtiments de la collectivité. Le SDIE du patrimoine de Mauges Communauté devrait être réalisé dans le courant de l'année 2025.

L'exemple du SDIE de Montrevault-sur-Èvre

En 2023, la commune a lancé un diagnostic de ses 216 bâtiments, soit l'équivalent de 77 000 m². L'objectif à terme est de réduire ce patrimoine par deux, grâce à la vente, la démolition ou la cession de bâtiments. Le SDIE préconise également de la rénovation énergétique et des travaux d'amélioration sur un certain nombre de sites. La rationalisation du patrimoine permettra ainsi de réduire les coûts, améliorer la performance énergétique du bâti et optimiser l'usage du bâti. Toutes les communes rencontrent des difficultés face à la vétusté des bâtiments. Il s'agit désormais de faire des arbitrages afin de réduire les coûts et consommations énergétiques générées, soit par la rénovation, la cession ou la démolition de certains bâtiments.

